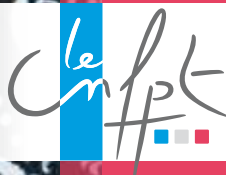




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2014

FRANCHE-COMTÉ



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



MICHEL DESIRE,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
DU CRO FRANCHE-COMTÉ

L'année 2014 aura été significative à plus d'un titre.

Elle a vu le début du processus électoral du CNFPT qui, à la suite des élections municipales, a procédé au renouvellement des membres représentant les communes. Le conseil régional d'orientation du CNFPT Franche-Comté m'a élu délégué régional le 21 octobre 2014 et je remercie ceux qui ont contribué à mon élection.

J'aurai à cœur de porter les valeurs de la formation, à rendre encore plus accessibles les formations aux agents qui en sont le plus éloignés, de par leur métier, mais aussi de par leur lieu de travail. L'objectif de territorialisation et de proximité de notre offre de formation, souhaité par le président F. Deluga, est assuré d'être conduit en région franc-comtoise.

L'activité de la délégation Franche-Comté a connu une forte progression depuis 2008. Je tiens donc à adresser mes remerciements les plus sincères à Jean-Louis Fousseret, mon prédécesseur, ainsi qu'à toute l'équipe de la délégation, pour ces résultats remarquables.

En voici les éléments saillants :

Depuis 2008, augmentation de 34.1 % du nombre des inscrits et de 34.2 % du nombre de sessions : 18 800 stagiaires contre 14 000 en 2008 ;

L'accessibilité de notre offre aux agents de catégorie C, ceux-ci représentent 62 % des journées de formation stagiaires (JFS) en 2014 ; également, la filière technique a enregistré 49 % des JFS quand la moyenne de la strate est à 46 % et, pour toutes les délégations, à 41 % ;

Le doublement des actions de lutte contre l'illettrisme ;

Le rapprochement des lieux de formation des lieux de travail : 170 lieux sont répartis sur le territoire. La nomination de 4 responsables d'antenne permet de mailler davantage le territoire et d'accroître notre réactivité ;

La poursuite et développement des projets intra sur les volets ressources humaines/organisation/management.

La délibération du 5 novembre 2014 du Conseil d'administration du CNFPT a basculé une partie de l'activité payante vers la cotisation. Véritable acte de solidarité envers les collectivités confrontées à l'inexorable « effet ciseau », ces nouvelles dispositions présagent une année 2015 dense avec le souci constant d'améliorer notre offre de services pour les collectivités et leurs agents.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

18 826

STAGIAIRES PRÉSENTS EN 2014 + 34,1 % PAR RAPPORT À 2008

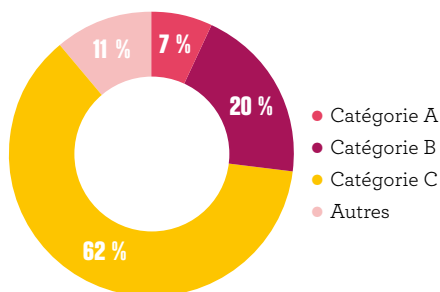
UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION

En 2014, la délégation régionale Franche-Comté a organisé **1 596** sessions, niveau jamais atteint, soit une progression de **34.2 %** depuis 2008.

9,8 % D'ABSENTÉISME,
CE TAUX EST PROCHE DE CELUI CONSTATÉ
DANS LES COLLECTIVITÉS
(TOUS MOTIFS CONFONDUS)

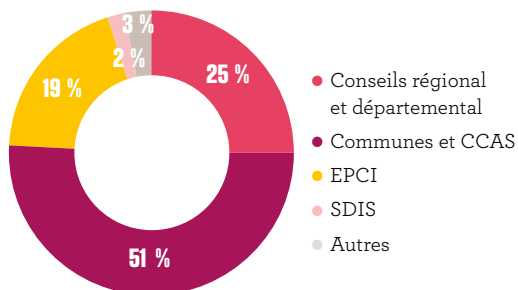
UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Axe majeur du projet régional de développement : la formation des agents de catégorie C a représenté **62 %** des jours de formation.



UN ÉQUILIBRE GLOBAL PARFAITEMENT RESPECTÉ ENTRE LES TYPES DE COLLECTIVITÉS

En 2014, l'effort de formation s'est réparti équitablement entre les différents types de collectivités en fonction du poids des effectifs à former.



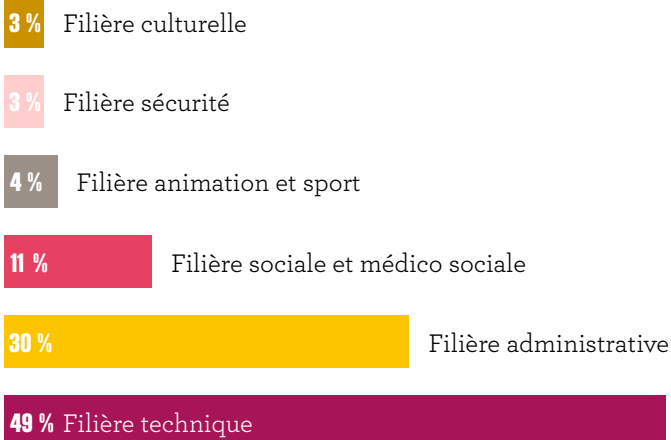
FORTE PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

LES AGENTS DE LA FILIÈRE TECHNIQUE ONT REPRÉSENTÉ :

49 %

DES JOURS DE FORMATION STAGIAIRE,

Les mises en situation de travail, l'équilibre entre apprentissages théoriques et pratiques contribuent au succès des formations proposées.



2 431

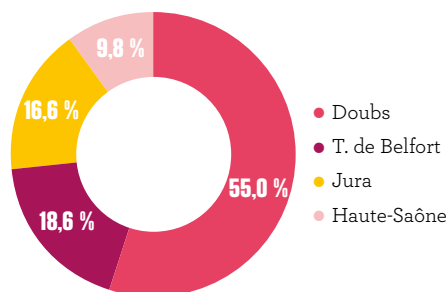
JOURS DE FORMATION CONTINUE

La formation continue a représenté **74 %** des jours de formation délivrés en 2014, les préparations concours **16 %** et les formations d'intégration **9 %**.

170 LIEUX DE FORMATION

BIEN RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL
AU PLUS PRÈS DES LIEUX DE TRAVAIL DES AGENTS

JOURS DE FORMATIONS TOUTES NATURES PAR DÉPARTEMENT (LIEUX DE FORMATION)



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

L'action de la délégation Franche-Comté est structurée par son projet régional de développement construit au service des agents et des collectivités territoriales de la région.

DES FORMATIONS POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

L'offre de formation de **préparation aux concours et aux examens professionnels**, harmonisée sur le territoire national, vise à :

- assurer à tout agent la possibilité d'intégrer un dispositif d'orientation et de formation préalable aux concours et aux examens professionnels.
Des parcours différenciés sont proposés selon le résultat obtenu au test d'orientation :
 - un accès direct à la préparation, pour les agents ayant les prérequis suffisants,
 - une formation préalable Tremplin pour les agents devant conforter leurs acquis notamment en expression écrite/orthographe/syntaxe,
 - une révision du projet suivie d'une réorientation ;
- proposer une offre de services publics de formation complète pour la préparation aux concours (interne, externe, troisième concours) et aux examens professionnels.
En fonction de l'examen ou du concours préparé, différentes modalités de formations sont proposées : modules méthodologiques en présentiel, acquisition de connaissances via des ressources en ligne et mise à disposition d'outils d'auto-formation... ;
- mettre à disposition des stagiaires des ressources actualisées et accessibles en ligne, via une plateforme de formation à distance. Cette plateforme collaborative en ligne permet l'échange et le partage des ressources. 550 fonctionnaires territoriaux inscrits en préparation aux concours d'attaché, d'attaché principal et de rédacteur principal en ont profité en 2014. Cet espace sera ouvert, en 2015, aux agents suivant une préparation aux concours de rédacteur, ingénieur et adjoint administratif.

La délégation régionale a déployé en 2014 le **dispositif Tremplin**, proposé aux agents qui souhaitent s'engager dans une démarche de perfectionnement professionnel ou préparer un concours ou un examen professionnel de la FPT.

- **115** agents de catégorie C ont bénéficié de 10 jours de formation consacrés à la maîtrise de la langue écrite et orale et des mathématiques.
- **110** agents de catégorie A et B ont participé à cette formation, d'une durée de 5 jours, dont l'objectif est de renforcer les capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.

Les formations d'intégration doivent permettre aux agents récemment nommés de se situer en tant qu'acteur du service public local et de la fonction publique territoriale. Afin de s'inscrire dans cet objectif de compréhension de l'environnement professionnel et de partage des valeurs du service public local, la délégation Franche-Comté emploie près de 90 % de formateurs issus de la fonction publique territoriale. Les 59 sessions organisées en 2014, ont été déployées sur tout le territoire franc-comtois. 911 agents ont été formés.



Parallèlement, la délégation propose une **formation d'adaptation des emplois d'avenir** (FAEA) à la fonction publique territoriale, d'une durée de 2 jours. 110 agents ont été accueillis. Toutes actions de formation confondues, 297 emplois d'avenir ont été concernés.

La délégation régionale a conclu une convention avec PÔLE EMPLOI permettant la prise en charge des

formations payantes pour **les personnes en contrat CUI-CAE et emploi d'avenir**. Au titre de cette convention, 165 CUI CAE et emploi d'avenir ont été accueillis.

Au total, ce sont plus de **400** CUI-CAE et emplois d'avenir qui ont participé à des actions de formation organisés en Franche-Comté.

LA DÉLÉGATION RÉGIONALE : UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DANS LA CONSTRUCTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PLANS DE FORMATION

La relation de confiance des collectivités territoriales avec la délégation régionale a permis d'atteindre l'objectif fixé, de conclure et mettre en œuvre 10 partenariats de formation professionnelle territorialisée avec les plus importantes collectivités de la région.

Ces partenariats d'une durée de 3 ans permettent d'accompagner les plans de formation, les projets ressources humaines et la mise en œuvre des politiques publiques de ces collectivités.

Sont ainsi accompagnés :

- la région Franche-Comté ;
- les départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort ;
- les villes, CCAS et agglomérations de Besançon, Belfort, Lons-le-Saunier et Dole, l'agglomération de Montbéliard ;
- le parc naturel du Haut-Jura dans le cadre d'un accompagnement des parcs naturels régionaux de

Franche-Comté, Rhône-Alpes Grenoble et Rhône-Alpes Lyon.

Ces conventions concernent la période 2013-2016 avec la tenue de comités de pilotage et de bilan-programmation annualisés. A travers ces partenariats, la délégation régionale réalise l'essentiel de ses actions de formation intra-collectivité en accompagnement d'évolutions importantes et structurantes. Les formations conçues et réalisées à cette occasion sont un terrain d'innovation pédagogique remarquable et certaines ont ensuite vocation à intégrer l'offre de formation régionale.

Ce partenariat s'exprime par le montant financier mobilisé par les collectivités dans le cadre des programmes de formation professionnelle territorialisée. Ainsi, plus de **75 %** des dépenses de formation des 30 plus grandes collectivités franc-comtoises sont réalisées auprès du CNFPT.

LES GRANDES CAUSES NATIONALES DÉCLINÉES AU PLAN LOCAL

Le plan national de développement a consacré cinq grandes causes d'intérêt général pour lesquelles l'établissement s'engage : la lutte contre l'illettrisme ; la prise en compte du développement durable ; la prévention des discriminations et la promotion de l'égalité dans la fonction publique territoriale ; l'emploi de travailleurs handicapés et l'accès des entreprises adaptées ou des établissements et services d'aide par le travail aux marchés réservés ; la prévention de la sécurité et de la santé en milieu professionnel, notamment en matière de risques psychosociaux.

En délégation Franche-Comté, plusieurs d'entre elles

ont trouvé une traduction significative en 2014 :

LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

avec **228** présents. Ce succès est dû à la campagne de promotion auprès des responsables formation et au travail de visibilité de notre offre.

89 % des agents ayant passé un test de positionnement ont eu une proposition de formation dans l'année. La mobilisation et l'implication des collectivités et des référents/tuteurs dans l'accompagnement des stagiaires est à souligner ;

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LA PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- en 2014, le dispositif de professionnalisation des conducteurs de petites stations d'épuration à boues activées a été déployé dans le département de la Haute-Saône après une première édition dans le Doubs. Cette plateforme est un dispositif innovant qui est proposé tous les ans dans un département de Franche-Comté en collaboration avec les SATE (Service Assistance Technique dans le domaine de l'Eau),
- réalisation d'une journée d'actualités sur le Risque radon à la Maison des énergies, à Héricourt, en collaboration avec divers partenaires, Centre d'étude sur l'évaluation de la protection dans le domaine nucléaire, Agence régionale de la santé, Institut de radioprotection et sûreté nucléaire, Autorité de sûreté nucléaire et pays de Montbéliard Agglomération,
- les partenariats avec l'ENIL et l'ASCOMADE ont été poursuivis pour l'organisation de journées d'actualités dans le domaine de l'eau et l'assainissement,
- suite à l'arrêt du 7/02/2012 exigeant l'obtention du certificat individuel d'utilisation des produits phytosanitaires, dit « certiphyto territorial », déploiement de sessions sur tout le territoire :

685 agents applicateurs et **443** agents applicateurs opérationnels, soit **1 128** agents formés en 2014.

L'année 2014 a été consacrée à la rédaction d'un PDE mis en place au 1^{er} janvier 2015. Cette démarche portée par un groupe de travail réunissant membres du CRO et agents de la délégation, a permis la production d'un rapport diagnostic, de 4 fiches d'accès pour nos sites de formation principaux ainsi que de 18 fiches actions. L'ouverture de Mobistage au niveau national facilitera sa mise en œuvre.

LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

Le 5 décembre 2014, a été signée la charte Handi-pacte, véritable outil d'animation et de développement d'un partenariat régional inter fonctions publiques. Cette charte se fixe six objectifs : améliorer le taux d'emploi des personnes handicapées, affiner la connaissance de ce public et l'expression des besoins de compétences des employeurs, renforcer la qualification des acteurs locaux et diffuser les bonnes pratiques, développer l'accès aux aides du FIPHFP, travailler sur le maintien dans l'emploi, identifier les difficultés rencontrées par les employeurs publics. Pour cela, quatre axes d'intervention ont été définis : une mission d'observation, un travail en réseau, un axe sur le maintien dans l'emploi et un volet communication. Engagée dans la grande cause du handicap, la délégation régionale est donc partie prenante de ce dispositif.

LA RÉACTIVITÉ AUX DEMANDES DES COLLECTIVITÉS

Plusieurs actions illustrent la volonté de la délégation régionale d'accompagner avec réactivité les collectivités confrontées à des évolutions législatives et réglementaires importantes.

Des formations à l'entretien des espaces verts et des bâtiments ont été réalisées à l'intention des agents de catégorie C, notamment sur les thèmes conception de massifs, taille des arbres (itinéraire régional « agents techniques des petites communes et communautés de communes - accompagner le début de carrière »).

Plusieurs journées d'actualités ont eu lieu, parmi lesquelles :

- la réforme des rythmes scolaires en bibliothèques avec l'Éducation Nationale.
- la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014. Celle-ci a introduit des évolutions significatives sur différents domaines du logement et de l'instruction du droit des sols. Huit journées d'actualité réparties sur le territoire franc-comtois et animées par les services de l'État, ont réuni plus de 220 personnes, secrétaires de mairie notamment.



FOCUS SUR UNE ACTION

ACCOMPAGNEMENT AU RECLASSEMENT DES AGENTS DU VILLAGE VACANCES DE LAMOURA

Le village vacances de Lamoura (VVL) est né, dans les années 70, de la constitution d'un syndicat intercommunal composé de douze villes françaises, ayant pour vocation de mettre à disposition de leurs habitants un lieu de vacances, à un tarif abordable. Les coûts de fonctionnement et d'investissement pour la remise aux normes de ce complexe touristique de 980 lits, devenant trop importants, cet établissement a été cédé en 2012 à un exploitant privé, privant d'emploi une soixantaine d'agents, dont 33 territoriaux. En vertu du statut de la fonction publique, les agents territoriaux sont pris en charge par le Centre de Gestion du Jura, dans le cadre de sa mission de reclassement des fonctionnaires momentanément privés d'emploi.

L'objectif du Centre de gestion est d'accompagner le retour à l'emploi ou le départ en retraite des agents pouvant y prétendre et réduire au mieux la durée de prise en charge, dans un souci d'équilibre financier notamment. Mais le profil de ces professionnels présente statistiquement des freins à la mobilité : agents peu qualifiés de la filière technique (agent d'entretien, d'accueil, de restauration, lingère), peu mobiles géographiquement, à la moyenne d'âge élevée (3/4 de plus de 50 ans), présentant des difficultés physiques pour certains. Par ailleurs, la période d'inactivité professionnelle et les modalités de prise en charge financière peuvent constituer des freins supplémentaires en termes de motivation.

TÉMOIGNAGE

Stéphane Prévalet, Directeur du Centre de gestion du Jura

Conformément à la loi du 26 janvier 1984, notamment son article 97, les agents territoriaux du village vacances de Lamoura (VVL) ayant fait l'objet d'une suppression d'emploi, ont été pris en charge par le Centre de gestion du Jura au terme de leur année en surnombre.

Dans le cadre de sa mission de reclassement des fonctionnaires momentanément privés d'emploi, le Centre de gestion a dû faire face à la gestion administrative de 33 agents à compter du 1^{er} février 2014. Cette décision du syndicat VVL a été lourde de sens au regard des moyens humains et financiers du Centre de gestion du Jura.

Dès le départ, le président du Centre de gestion du Jura, Clément Pernot, a souhaité un accompagnement à la fois collectif et individuel afin d'optimiser les chances de reclassement au sein des collectivités jurassiennes.

À ce titre, deux axes ont été développés : le suivi administratif et l'accompagnement relatif à une remobilisation professionnelle. En effet, la plupart des agents se trouvaient dans une détresse psychologique et éprouvaient des difficultés à se projeter dans un nouveau contexte professionnel.

Il paraissait évident qu'un partenariat devait s'instaurer entre le Centre de gestion et le CNFPT afin de construire une dynamique autour du projet professionnel de chacun reposant sur des actions innovantes et complémentaires : formations collectives au départ puis individuelles, formations de remobilisation puis formations métiers.

Ces reclassements résultent à la fois du travail réalisé par les services du Centre de gestion mais également d'un travail collégial mené avec le CNFPT afin d'aboutir à un dispositif de formation performant, adapté et adaptable, permettant aux agents de se reconstruire et de se projeter vers un nouveau projet professionnel.



C'est pourquoi le Centre de gestion a sollicité auprès du CNFPT un dispositif de formation spécifique pour accompagner ces agents dans la construction d'une nouvelle dynamique et l'émergence de leur projet professionnel. Pour faire face à cette situation inédite, la délégation régionale a proposé une formation centrée sur les motivations, les ressources, les talents et les compétences des participants. Des formateurs ont utilisés des approches innovantes afin de restaurer l'estime de soi, la créativité et rendre l'agent acteur de son projet professionnel. Pauline Fournier, coach et formatrice, « fil rouge » de ce dispositif, est un témoin privilégié de l'évolution des situations individuelles.

TÉMOIGNAGE

Pauline Fournier, coach et formatrice



« En tant que prestataire, ce fut une chance et une réelle opportunité que de pouvoir co-créditer un programme sur-mesure, en m'appuyant sur la grande ouverture dont témoignait le CNFPT dans la possibilité des méthodes pouvant être utilisées.

L'angle d'attaque choisi fut celui d'une plus grande connaissance de soi pour être en mesure de construire un nouveau chapitre professionnel.

Dès les premières demi-journées de travail, j'ai pu constater un décalage entre la demande de l'employeur et la situation présente réelle des agents. Sans activité depuis plus d'un an, ceux-ci étaient pour la plupart restés « figés » à la période correspondant à la perte de leur emploi, la période de deuil n'était pas traversée, « la boucle n'était pas bouclée ». La priorité fut donc de leur faire vivre et travailler cette période de deuil, de leur permettre de reconstruire entre eux un collectif tourné vers le futur tout en leur permettant d'exprimer la tristesse, la colère, l'amertume et le désengagement.

Cela passa par le fait de s'accorder de la reconnaissance mutuelle sur la qualité du travail réalisé ensemble, nommer et reconnaître ses compétences professionnelles ainsi que les valeurs individuelles et collectives qui avaient donné du sens au travail. Le travail par le corps et par le jeu, fut primordial pour reconstruire cet esprit collectif et apporter un regard positif sur des personnes fatiguées et abîmées tant moralement que physiquement parfois.

Au cours des modules, il y eut aussi un temps d'ouverture vers d'autres secteurs professionnels, la rencontre avec des témoins dans les secteurs de la petite enfance, d'autres métiers de la fonction publique territoriale, la sensibilisation à la création d'entreprise aussi.

Il m'a paru fondamental de travailler à tous les niveaux du système, en faisant régulièrement des réajustements sur le contenu avec le CNFPT, en faisant des points bilans réguliers avec le Centre de gestion du Jura, en les aidant à préparer leurs rendez-vous individuels avec les agents, en étant parfois présente pour faire médiation durant ces entretiens individuels.

Le cadre du travail, l'obligation à participer et à se retrouver régulièrement permirent à certains agents de sortir de l'isolement, de se redonner ensemble de la valeur. Ceci eut tout de même des limites. Il ne fut pas toujours simple de faciliter un travail de groupe au-delà des tensions et discordances nées entre les membres au moment de la perte d'emploi. Pour certains agents, le fait de retrouver régulièrement en formation le groupe des anciens collègues fut douloureux, comme un retour en arrière forcé.

Dans ce type de programme, il est nécessaire de tenir compte du facteur temps : les évolutions, les répercussions ne sont visibles qu'après coup, avec la distance de quelques mois, voire de quelques années. Il est capital également de tenir compte de la complexité des changements de vie profonds qui sont alors en cours, le professionnel impactant alors la personne, son système familial, sa santé... »



D'une durée de vingt-deux jours, cet accompagnement alterne des modules collectifs, semi-collectifs et des accompagnements individuels. Un an plus tard le bilan est particulièrement positif : onze personnes ont accédé à un nouvel emploi (mutations ou mises à disposition), un agent est actuellement en mission pouvant déboucher sur une mutation, treize agents ont effectué des missions, huit personnes ont fait valoir leurs droits à la retraite et six l'ont programmé dans les deux ans à venir. Le dispositif entre dans une nouvelle phase avec la programmation de formations plus axées sur les techniques

de recherche d'emploi et la mise à disposition de l'offre catalogue du CNFPT, en fonction des domaines visés (accueil, accompagnement des personnes âgées, secrétariat ... et préparation à la retraite).

La confiance accordée par le Centre de gestion du Jura dans le dispositif proposé par le CNFPT, l'investissement et la complémentarité des formateurs et la mobilisation des agents, malgré les résistances initiales, ont permis à un grand nombre d'imaginer et de construire une nouvelle « tranche de vie » professionnelle.

TÉMOIGNAGE

Nadine Bonjour, 53 ans, ex-employée du village de vacances de Lamoura, à un poste administratif, au service de la comptabilité de 2009 à 2012, après 20 ans au service de l'accueil.



« Suite au changement de gestionnaire du village de vacances de Lamoura, je me suis mise immédiatement en quête d'un autre travail, afin de passer à une autre vie professionnelle, pensant avoir la capacité à rebondir rapidement : contrat de 6 mois en tant que secrétaire médicale, puis mission d'un an au service administratif d'une maison de l'enfance. Contrairement à mes collègues qui ont eu un temps de réflexion pour faire le deuil de leur ancien emploi, je ne me suis pas donné ce temps et j'ai, un an et demi après mon départ, commencé à douter fortement de mes compétences, je n'arrivais plus à avoir confiance en moi, je basculais progressivement dans une déprime post VVL.

Les intervenants des différents modules de notre parcours de formation m'ont permis de reprendre confiance en moi, de retrouver une dynamique sur un plan personnel et professionnel. Les différentes méthodes choisies spécialement pour nous, qui sommes un cas

d'école en la matière, ont été bien ciblées.

Ce programme a permis de déculpabiliser chacun quant à la perte de son emploi et de ressouder l'équipe, que la situation des dernières années au VVL avait divisée.

Si je n'ai aujourd'hui pas encore retrouvé d'emploi pérenne, j'ai retrouvé confiance en moi et moins de quinze jours après la fin de mon coaching avec Pauline Fournier, j'ai décroché un entretien, certes pour un remplacement, mais dans un secteur pour lequel je pense avoir une vraie « mission » : l'accueil dans le secteur social. Je remercie ce partenariat CNFPT, intervenants et Centre de gestion, qui nous a permis de nous retrouver professionnellement et socialement, après ce passage difficile qu'est la perte d'un emploi au sein d'une structure très familiale. »

LA TERRITORIALISATION DES FORMATIONS AU PLUS PRÈS DES LIEUX DE TRAVAIL

Une étape importante a été franchie en 2014 avec la mise en place d'une nouvelle organisation territoriale. Par ailleurs, le périmètre des antennes existantes a été redéfini pour conserver la dynamique territoriale de l'aire urbaine du Nord Franche-Comté.

Les responsables d'antenne ont été amenés à conduire un travail de diagnostic et de connaissances de leur territoire respectif : caractéristiques, enjeux et projets, problématiques et attentes RH des collectivités (formation, recrutement, GPEC).

Ainsi, en 2014, après un temps de travail et de présentation de la démarche de territorialisation auprès des

CDG, les responsables d'antenne ont débuté les rencontres annuelles avec l'ensemble des communautés de communes de leur territoire, avec une cartographie affinée, présentant la méthodologie retenue : réunions de secteur associant communautés et communes moyennes, questionnaires de recensement des besoins de formation en direction des collectivités rurales, ...

Par conséquent, dans les années à venir, la délégation régionale pourra consolider une offre de formation localisée au plus près des agents et adaptée aux enjeux auxquels doivent répondre les collectivités.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

DIRECTRICE RÉGIONALE : DÉBORAH DUMOULIN-LACOYE

Secrétariat de direction : Marion BARRIÈRE

Tél. : 03 81 41 42 37 marion.barriere@cnfpt.fr

Directeur adjoint chargé de la formation

- Formation professionnelle
- Dispositif « emploi d'avenir »

Jean-Marie BASSINET

Tél. : 03 81 41 98 37
jeanmarie.bassinnet@cnfpt.fr

Directrice adjointe chargée des ressources

- Référente ressources humaines
- Référente handicap

Liliane REJUS

Tél. : 03 81 41 98 33
liliane.rejus@cnfpt.fr

Responsable des systèmes d'information et des télécommunications

- Chef de projet « inscription en ligne »

Samuel GUIDET

TÉL : 03 81 41 98 38
samuel.guidet@cnfpt.fr

LE SERVICE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Responsable :

Martine BLAHAY

martine.blahay@cnfpt.fr
Tél. : 03 81 41 98 36

Christelle DIEVART

Tél. : 03 81 41 98 42
christelle.dievert@cnfpt.fr

Martine BLONDEAU

Tél. : 03 81 41 98 39
martine.blondeau@cnfpt.fr

Nathalie CHARLES

Tél. : 03 81 41 98 48
nathalie.charles@cnfpt.fr

Anne CHEVAILLIER

Tél. : 03 81 41 98 32
anne.chevaillier@cnfpt.fr

Snezana PETITJEAN

Tél. : 03 81 41 98 41
snezana.petitjean@cnfpt.fr

CONTACTEZ LE RÉSEAU DES INSTITUTS

INSET d'ANGERS

rue du Nid de Pie
BP 62020
49016 Angers Cedex 01

INSET de NANCY

1, boulevard d'Austrasie
BP 20442
54001 Nancy cedex

INSET de MONTPELLIER

76, place de la Révolution
Française
34965 Montpellier cedex 2

INSET de DUNKERQUE

Halle aux sucres
9003, route du quai Freycinet
3-BP 5251
59379 Dunkerque cedex 1

INET

2a, rue de la Fonderie
BP 20026
67080 Strasbourg cedex

LE SERVICE ÉVOLUTION DES CARRIÈRES

Responsable : Isabelle BOISSIER

Tél. : 03 81 41 98 45
isabelle.boissier@cnfpt.fr

Martine AUGERE

Tél. : 03 81 41 42 32
martine.augere@cnfpt.fr

Frédérique BERTHIER

Tél. : 03 81 41 42 30
frederique.berthier@cnfpt.fr

Céline D'HENRY

Tél. : 03 81 41 42 31
celine.dhenry@cnfpt.fr
Claudine WORMSER
Tél. : 03 81 41 42 33
claudine.wormser@cnfpt.fr

LES ANTENNES TERRITORIALES

DOUBS

Responsable

Dorine CARAËS

Tél. : 03 81 41 98 44
dorine.caraes@cnfpt.fr

Snezana PETITJEAN

Tél. : 03 81 41 98 41
snezana.petitjean@cnfpt.fr

HAUTE-SAÔNE

Responsable

Fernando DA SILVA

Tél. : 03 84 96 96 82
fernando.dasilva@cnfpt.fr

Thais WECKSTEEN

Tél. : 03 84 96 96 81
thais.wecksteen@cnfpt.fr

Marie-Christine FERREIRA

Tél. : 03 84 96 96 82
mariechristine.ferreira@cnfpt.fr

JURA

Responsable

Alexandre SULTANA

Tél. : 03.81.41 98 31
alexandre.sultana@cnfpt.fr

Stéphanie

NOEL MARTINELLO

Tél. : 03 84 47 30 35
stephanie.martinello@cnfpt.fr

Karine MICHAUD

Tél. : 03 84 47 10 42
karine.michaud@cnfpt.fr

NORD FRANCHE-COMTÉ

Responsable

Catherine BINETRUY

Tél. : 03 84 90 15 62
catherine.binetruy@cnfpt.fr

Anissa ALLIOUCHE

Tél. : 03 84 90 15 64
anissa.alliouche@cnfpt.fr

Agnès RASORI

Tél. : 03 84 90 15 65
agnes.rasori@cnfpt.fr

Sandrine MUSTER

Tél. : 03 84 90 15 60
sandrine.muster@cnfpt.fr

LES CONSEILLERS FORMATION

<ul style="list-style-type: none">- Sécurité (prévention et opération d'incendie et de secours, prévention et protection du public, sécurité des agents au travail)- Communication institutionnelle : techniques et outils de communication- Informatique et systèmes d'information	Corinne AUBERT Tél. : 03 84 90 15 61 corinne.aubert@cnfpt.fr
<ul style="list-style-type: none">- Social santé- Génie technique (espaces verts et paysages, maintenances des bâtiments et des moyens techniques)- Préparation concours filière sociale	Catherine BINETRUY Tél. : 03 84 90 15 62 catherine.binetruy@cnfpt.fr
<ul style="list-style-type: none">- Management- Communication institutionnelle (stratégie de communication, approche générale de la communication institutionnelle)	Martine BLAHAY 03 81 41 98 36 martine.blahay@cnfpt.fr
<ul style="list-style-type: none">- Affaires juridiques- Finances- Dispositifs« bilans professionnels »,« tremplin A et B »- Préparation concours filière administrative	Isabelle BOISSIER 03 81 41 98 45 isabelle.boissier@cnfpt.fr
<ul style="list-style-type: none">- Dispositif« emplois d'avenir »- Europe international- Affaires juridiques- Finances- Management	Auréli BOITIER 03 81 41 80 60 Aurelie.boitier@cnfpt.fr
<ul style="list-style-type: none">- Ressources humaines- Citoyenneté et population- Développement des territoires- Dispositif« secrétaires de mairie »- Référente handicap pour la formation	Dorine CARAËS 03 81 41 98 44 dorine.caraes@cnfpt.fr
<ul style="list-style-type: none">- Culture, archives et documentation- Environnement, développement durable- Génie technique (architecture et construction, infrastructures et réseaux, maîtrise de l'énergie)- Préparation concours filières culturelle, technique- Référent développement durable	Fernando DA SILVA 03 81 41 98 46 fernando.dasilva@cnfpt.fr
<ul style="list-style-type: none">- Repères et outils fondamentaux nécessaires à l'exercice professionnel- Formation d'intégration- Dispositifs« illettrisme »,« savoirs de base »,« tremplin C »	Sylvie MARADAN 03 81 41 98 43 sylvie.maradan@cnfpt.fr
<ul style="list-style-type: none">- Enfance, éducation, jeunesse- Restauration collective- Sûreté et sécurité dans la ville : police, pompiers- Sport- Préparation concours filières animation, sécurité, sportive	Alexandre SULTANA 03 81 41 98 31 alexandre.sultana@cnfpt.fr

LES SERVICES RESSOURCES

RESPONSABLE MAINTENANCE ET ÉQUIPEMENTS

François GUYOT

Tél. : 03 81 41 98 47
francois.guyot@cnfpt.fr
Référent carbone

ASSISTANT INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE

Adrien LACROIX

Tél. : 03 81 41 80 62
adrien.lacroix@cnfpt.fr

LE SERVICE COMPTABILITÉ — MARCHÉS

Responsable : Olivia LABORY

Tél. : 03 81 41 42 36
olivia.labory@cnfpt.fr
- Consultations et marchés
- Recettes
- Acheteur

Jérémy BONNET

Tél. : 03 81 41 42 35
jeremy.bonnet@cnfpt.fr
- Dépenses de gestion et de logistique
- Dépenses de formation en régie
- Régisseur d'avances suppléant

Sylvie GUENOT

Tél. : 03 81 41 42 34
sylvie.guenot@cnfpt.fr
- Dépenses de formation en convention
- Régisseur d'avances titulaire

ÉVÉNEMENTS

Le mois de décembre marque le rendez-vous traditionnel de la délégation régionale avec ses formateurs en régie. Cette année, la rencontre s'est déroulée au Théâtre Le Kursaal à Besançon. Dans la continuité de la rencontre de l'année dernière consacrée à « la voix, outil de travail du formateur », les intervenants ont vécu cette année une expérience dédiée à l'attitude positive et à l'écoute active.

La délégation régionale a souhaité proposer à ses formateurs des mises en situation et des exercices d'improvisation en « réel », afin que ces expériences soient exploitables et transférables en situation de formation.

La délégation sollicite aujourd'hui plus de 350 formateurs en régie pour animer ses formations.



NOUS CONTACTER

DÉLÉGATION RÉGIONALE

3 bis rue André Boulloche
Planoise – BP 2087
25051 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 41 98 49 – Fax : 03 81 41 80 30

Accueil : Stéphanie SOUDAGNE
Mail : stephanie-soudagne@cnfpt.fr - Tél. : 03 81 41 98 49

ANTENNE DE DOUBS

3 bis rue André Boulloche
Planoise – BP 2087
25051 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 41 98 41

ANTENNE DE LA HAUTE-SAÔNE

7 rue de la Corne Jacquot Bournot
ZI le Durgeon 1 – 70000 NOIDANS LES VESOUL
Tél. : 03 84 96 96 81 – Fax : 03 84 75 49 29

ANTENNE DU JURA

Carrefour de la communication – Place du 11 novembre
CS 20034 – 39001 LONS LE SAUNIER
Tél. : 03 84 47 10 42 – Fax : 03 84 47 12 58

ANTENNE NORD FRANCHE-COMTÉ

25 rue de la 1^{ère} Armée Française
BP 50465 – 90008 BELFORT CEDEX
Tél. : 03 84 90 15 60 – Fax : 03 84 90 15 69

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION FRANCHE-COMTÉ DU CNFPT
3 BIS RUE ANDRÉ BOULLOCHE – PLANOISE – BP 2087 – 25051 BESANCON CEDEX
T : 03 81 41 98 49 – F : 03 81 41 80 30
WWW.CNFPT.FR
